



Madame Katia REYNOLDS
Présidente de l'ANDPP
8 Rue du Moulin de l'épine
45170 Chilleurs aux bois

☎ 06.69.26.28.54

@ president@andpp.fr

Monsieur Olivier Veran
Ministre des solidarités et de la santé
14 Avenue Duquesne
75350 Paris

À Chilleurs aux bois, le 15 avril 2021,

Objet : Intégration des pédicures - podologues parmi les vaccinants pour lutter contre la Covid19

Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé,

Par ce présent courrier l'ANDPP aimerait faire valoir la possibilité aux pédicures-podologues d'intégrer la liste des vaccinants dans le cadre de la campagne de vaccination contre la covid 19.

Cette intégration permettra aux pédicures-podologues de participer à l'effort national en tant que professionnels de santé et ainsi de rejoindre les vétérinaires, Sapeurs-Pompiers récemment mobilisés.

La mobilisation des pédicures-podologues en centre de vaccination, après une formation, permettrait de pouvoir renforcer les équipes hospitalières en libérant, notamment, les infirmier(e)s vaccinant(e)s.

Les pédicures-podologues libéraux prennent en charge majoritairement des patients de plus de 25 ans avec un pourcentage élevé de patients de plus de 65 ans et à risque (patients diabétiques, artéritiques à comorbidité élevée). Ce contact direct permettrait aux plus sceptiques d'être mis en confiance et faire le pas vers la vaccination.

Nos protocoles de stérilisation et d'hygiène en cabinet maîtrisés depuis plusieurs années garantissent des soins sécurisés. Le développement de gestes minutieux lors de manipulation de bistouris et gouges faisant partis de notre quotidien sont des éléments qui nous garantissent de réaliser des actes sûrs, précis et du niveau des protocoles de vaccination.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre demande, veuillez accepter Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé nos plus sincères salutations.

Madame Katia Reynolds
Présidente de l'ANDPP